

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Département du Bas-Rhin
Commune d'ODRATZHEIM
Procès-Verbal des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 Janvier 2015
 Convocation du 8 janvier 2015

Conseillers	
Élus	11
En exercice	11
Présents	8

Sous la Présidence de M. François JEHL, Maire

Membres présents :	Élisabeth GUENNEUGUES, Adjointe au Maire, René SCHEER, Adjoint au Maire Pia PAIVA et Marcelle WENDLING, Conseillères Municipales
Membres absents	Sten GUILLAUME, Thierry KUHN et Raymond SCHUHMACHER Conseillers Municipaux Stéphanie BOETSCH, Clément HECKMANN, Philippe SCHAHL, excusés

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV du Conseil Municipal du 18 décembre 2014,

1. Location de terres : révision des prix
2. Mise en accessibilité du cimetière communal : Dotation d'Équipement des Territoires ruraux
3. Aménagement d'un Espace Public en vue de la mise en valeur du patrimoine bâti : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

Divers et informations,

Vœux du Maire

Approbation du PV de la séance du 18 décembre 2014 :

Le procès verbal de la séance du 18 décembre 2014 a été adressé aux membres du conseil municipal avant la présente séance. Il ne soulève aucune objection et est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et la rédaction proposées.

01-15. Location de terres : révision des prix :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que certaines parcelles appartenant à la commune sont loués à des particuliers sous couvert d'une délibération prise en 2012. Lors de la fixation des prix de location un montant a été fixé sans indexation.

Vu la délibération n°57-12 du 20 décembre 2012 fixant les prix de location des terres,

Considérant qu'il convient d'y appliquer une indexation,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents,

- Décide d'appliquer l'indexation sur le prix de fermage, indice de référence 103.95, indice de l'année en cours 108.3,
- Propose que l'échéance annuelle de règlement des locations se situe au 30 septembre de chaque année,
- Les prix pour 2014 sont les suivants :

Nom – Prénom	Adresse	Location	Loyer Annuel
FINCK Jean	1 impasse des chèvres 67520 ODRATZHEIM	Impasse des chèvres	6.25 €
TRAPPLER Antoine	78 rue du moulin 67520 KIRCHHEIM	Gosberg 03-275 pour 4.91 ares	6.25 €
ZERRINGER Raymond	4 rue du coin 67520 ODRATZHEIM	Tagglockmatt A70 pour 15 ares	10.42 €
ORTH Rodolphe	134 rue principale 67310 SCHARRACHBERGHEIM	Am Berg AH48 pour 6.86 ares	19.80 €
SCHUHMACHER Yvette	1 rue du Wehland 67520 ODRATZHEIM	Auf der Spitz AC27 pour 4.50 ares	19.80 €
GAEC SCHOTT	39 rue principale 67310 TRAENHEIM	AD 36, 38 et 40 Pour 4.71 ares	19.80 €

Nom – Prénom	Adresse	Location	Loyer Annuel
KUHN Roland	3 rue de la chapelle 67520 ODRATZHEIM	Zwischem Wasser AH8 pour 14.60 ares	20.84 €
HELLER Bernard	15 rue des pierres 67520 ODRATZHEIM	Gutleuthaus 03-239 Pour 23.57 ares	36.46 €
SIEFERT Jean-Marc	67 rue de Wangen 67520 KIRCHHEIM	Gosberg 03-278 Pour 29.61 ares	41.67 €
SCANNELLA Vincent	62 Impasse des tilleuls 67310 DAHLENHEIM	AL-31 POUR 5.56 ares	41.67 €

- **Charge le Maire d'émettre les titres y correspondant !**

02-15. Mise en Accessibilité du Cimetière Communal : Dotation d'Équipement des Territoires

Ruraux :

Monsieur Le Maire indique que dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, il était demandé d'étudier la mise en accessibilité du cimetière communal. Afin de se conformer au Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (P.A.V.E.), il conviendrait d'inscrire les travaux au Budget Primitif 2015. S'agissant de travaux particulièrement coûteux, Monsieur Le Maire propose de solliciter l'aide de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Entendu les explications du Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents,

- **Sollicitent l'aide de l'État qui serait particulièrement appréciée,**
- **Charge le Maire de déposer le dossier de demande d'aire au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux auprès des services de l'État.**

03-15. Aménagement d'un Espace Public en vue de la mise en valeur du patrimoine bâti : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux :

Monsieur Le Maire indique que dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, il était demandé d'étudier l'aménagement de l'Espace Public au début de la Rue de la Mossig. Cet aménagement vise à la mise en valeur du patrimoine bâti à proximité du bâtiment de l'ancienne école qui devrait être livré avant la fin du premier semestre 2015. Cet aménagement concourt également à l'attrait touristique de la commune qui vient de se voir décerner une deuxième fleur par le Jury Regional des Villes et villages fleuris. S'agissant de travaux particulièrement coûteux, Monsieur Le Maire propose de solliciter l'aide de l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Entendu les explications du Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents,

- **Sollicitent l'aide de l'État qui serait particulièrement appréciée,**
- **Charge le Maire de déposer le dossier de demande d'aire au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux auprès des services de l'État.**

Divers et informations :

- Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de consulter les différentes **cartes de vœux** reçues en mairie,
- Le **Bulletin Municipal Annuel 2014** a été distribué le 12 janvier 2015 dans toutes les boîtes aux lettres,
- Le Calendrier des **séances du Conseil Municipal pour le Premier semestre 2015** est, sauf indication contraire, arrêté comme suit :

Nature de la Réunion	Date	Horaire
Réunion du Conseil Municipal	Judi 26 Février 2015	20 heures
	Judi 19 Mars 2015	20 heures
	Judi 23 avril 2015	20 heures
	Judi 11 juin 2015	20 heures
Commission des Finances	Mardi 3 Mars 2015	19 heures

- Le Calendrier des **séances du Conseil Municipal pour le Second semestre 2015** est, sauf indication contraire, arrêté comme suit :

Nature de la Réunion	Date	Horaire
Réunion du Conseil Municipal	Jeudi 10 septembre 2015	20 heures
	Jeudi 15 octobre 2015	20 heures
	Jeudi 19 novembre 2015	20 heures
	Jeudi 17 décembre 2015	20 heures

- Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal de bien vouloir prendre note que dans le cadre des **élections départementales** des 22 et 29 mars 2015, ils seront appelés à siéger au Bureau de vote. Une liste prenant en compte les disponibilités leur est soumise à l'issue de la séance,
- L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordés, le Maire clôt la séance et ouvre **la séance de vœux** pour l'année 2014 pour lesquels les Présidents d'association et acteurs de la vie communale ont été invités.
- L'intégralité du discours de Monsieur François JEHL se trouve à la suite du procès-verbal du conseil municipal.

François JEHL	René SCHEER	Elisabeth GUENNEUGUES	Stéphanie BOETSCH
Pia PAIVA	Philippe SCHAHL	Clément HECKMANN	Raymond SCHUHMACHER
Thierry KUHN	Marcelle WENDLING	Sten GUILLAUME	